

Le Comité du syndicat mixte Métropole Savoie s'est réuni, en présentiel à Aix-les-Bains, Rue Jean Monard, au Centre des congrès sur la convocation qui a été adressée le 08 mars 2024 à l'ensemble des délégués, par Monsieur Thibaut GUIGUE, Président du syndicat mixte Métropole Savoie. Les délibérations ont été adoptées au vu du document de séance envoyé le 08 mars 2024.

- Nombre de délégués : 183 titulaires
- Nombre de délégués présents : 92
- Nombre de pouvoirs : 8
- Votes : 100

Secrétaire de séance : André GIMENEZ

DELEGUES TITULAIRES DE METROPOLE SAVOIE PRESENTS : (73)

CA GRAND LAC (24)

AGUETTAZ Robert; ALLARD Louis ; BADIN Benoît; BASTIEN Patrick; BERETTI Renaud; BERNON Martine; BLANC Damien; BRAISSAND Jean-François; CARDE Daniel; COUDURIER Fabien; FONTAINE Nathalie; FRUGIER Michel; GIMENEZ André ; GUIGUE Thibaut; JACQUIER Nicolas; MAITRE Florian; MERCAT Nicolas; MERCIER Yves; MICHAUD Monique; MORIN Bruno; PAPIN Christophe; ROGNARD Olivier; ROULET Stéphane; TOUGNE-PICAZO Brigitte

CA GRAND CHAMBERY (25)

ANXIONNAZ Catherine; AUMAR Isabelle; BAABAA Jimmy; BEGARD Cécile; BERTHOMIER Christian; BOIX-NEVEU Arthur; BOUGAULT Nicolas; CALLE Jean; CARACO Alain; DOHRMANN Emilie; DUNOD Isabelle; DYEN Michel; FAIVRE Catherine; FAVRE Daniel; FERRARI Sandra; GAGET Alain; LEBLOIS Mathias; LEXTRAIT Emmanuel; MAUDUIT François; MIGUET Vincent; MORAT Franck; MOREAU Vincent; PICQ Bruno; PIERRETON Christophe; WOLFF Corine

CC CŒUR DE SAVOIE (24)

ALVES Morgane; BARBAZ Régis ; BARBIER Eric ; BAZIN Jean-Jacques; BENDOTTI Romuald; BENETTI Jean-Luc ; BERGER SABATTEL Jean-Yves ; BONNET Laure ; BOUVIER Nicole ; BRET Arlette; BRISSE Catherine ; BUEVOZ Eve ; CARARO Nathalie; CLARAZ Jean-François ; COMBAZ Alain; CONAND Anne; DAZY André; DE BRUYNE David; DELACHENAL Bertrand; DOMENGET Patrice ; DUC Jean-François ; DUPARC Stéphane; DUVAL Olivier ; FAVRE Laurent ; FAVRE Christiane; FONTANA Hélène; GACHET Jacky; GARCIA Fabien; GRANGE Michel; LAFAYE Isabelle; LANDAZ Jean-Louis ; LAYDEVANT Laurence; LEMAIRE François ; LOGEROT Yannick ; MACHADO PEREIRA Peggy ; MARECHAL Pierre; MARTIN Denise; MARTINET Sébastien; MESTRALLET Jean-Claude ; MONNET Gilles ; NICOLLE Jean-Claude; PAVILLET Yves; PICHON DEGUILHEM Fabienne; PORTIER Yvon; RAVIER Michel ; ROMANET Audrey ; ROSSIGNOL Bernard; SAINT GERMAIN Rémy ; SANDRAZ Eric; SANTAIS Béatrice; SCHNEIDER Sylvie; VERTHUY Maxime ; VILLAND Franck

DELEGUES SUPPLEANTS DE METROPOLE SAVOIE PRESENTS : (19)

CA GRAND LAC (6)

BALTHAZARD Pierre-Louis; BARBIER Marie-Claire; BRAUER Michelle; CONVERT Jacques; MERLE Alexandre; PIGNIER Colette

CA GRAND CHAMBERY (5)

BONILLA Claudine; COUDURIER Jean-Pierre; FATIGA Antoine; MOURIC Raphaële; SIMON Pierre

CC CŒUR DE SAVOIE (8)

ATES David; CARLE Patrick; POMA Martine; FAUCONET David; GUILLOT Jean-Marie; PEPIN François; PIAGET Chantal; ROBERT Christophe

POUVOIRS : (8)

CA GRAND LAC (1) : SCAPOLAN Martine à **AGUETTAZ Robert**

CA GRAND CHAMBERY (5) : BENEVISE Marie à **CARACO Alain**; BOUCHET Daniel à **DUNOD Isabelle**; GENNARO Alexandre à **BOCHATON Brigitte**; MOREAU Vincent à **CICERO Gilles**; PAUCHET Gaëtan à **BAABAA Jimmy**

CC CŒUR DE SAVOIE (2) : MESTRALLET Jean-Claude à **CLARAZ Jean-François**; BAZIN Jean-Jacques à **VILLAND Franck**

Ordre du jour

1. Vie du syndicat

- **Finances**

- ▷ Approbation du compte de gestion 2023
- ▷ Approbation du compte administratif 2023
- ▷ Affectation des résultats 2023
- ▷ Participations financières 2024
- ▷ Vote du budget primitif 2024
- ▷ Fongibilité des crédits pour le budget 2024

1. Vie du syndicat

1.1. Compte de gestion 2023

Olivier ROGNARD propose de faire un retour des faits marquants de 2023.

Sur la section de fonctionnement, Olivier ROGNARD présente les éléments suivants :

- Toutes les dépenses de fonctionnement liées aux études ZFE-m ont été transférées en opération pour compte de tiers et le démarrage de ce dossier s'est traduit avec très peu de dépenses sur 2023.
- Pour l'enquête mobilité, il reste à réaliser l'impression et la diffusion de la plaquette et donc à ce niveau un report est prévu en 2024.
- L'inventaire des ZAE a été réalisé en interne sans besoin de ressources externes.
- Les charges de personnel ont été impactées par des dépenses moindres liées au non-remplacement du poste de chargé de mission junior et à un congé parental.

Coté investissement, il faut noter l'intégration de l'opération pour compte de tiers qui était prévue initialement au BP comme une opération en dépense et en recette en section de fonctionnement. En faisant cette opération pour compte de tiers, on passe sur section d'investissement.

Olivier ROGNARD poursuit en mentionnant que sur l'exercice 2023, les dépenses d'études ont été modestes par rapport aux prévisions pour plusieurs raisons :

- Les études ZAN sont complexes et cela impacte le niveau d'avancement et par conséquent le niveau de facturation
- Au sujet de la révision du DAACL, il existe un enjeu logistique mais il n'y a pas eu d'engagement financier sur la révision
- Sur la transition énergétique, l'étude EnR a été adaptée aux besoins
- L'étude TER cadencé a pris beaucoup de retard, par conséquent il n'y a pas eu d'appel de la contribution des partenaires
- Il y a eu un décalage concernant l'observatoire lié à des actualisations qui n'ont pas pu se faire « en temps et en heure »
- L'étude de soutenabilité n'a pas généré de dépense en 2023

Olivier ROGNARD ajoute que tout ceci explique la faible réalisation et expose les résultats suivants :

- Déficit de 44 145,72 euros pour la section de fonctionnement
- Déficit de 40209,46 euros pour la section investissement
- Déficit de 84355,18 euros pour le compte de gestion de l'année 2023

Après avoir invité les délégués à formuler des questions ou des remarques, **Thibaut GUIGUE** procède au vote.

Vote contre : 0 - Abstention : 0 - Vote pour : 100

Délibération n° CS01-21032024

1.2. Compte administratif 2023

Olivier ROGNARD énonce que le compte administratif reprend le résultat de clôture de l'exercice 2022 intégré du résultat de l'exercice 2023 et on arrive aux résultats de clôture suivants :

- Excédant de 88 442,98 euros en section de fonctionnement
- Excédant de 232 281,91 euros en section d'investissement

Après avoir invité les délégués à formuler des questions ou des remarques, **Thibaut GUIGUE** quitte la salle. **Olivier ROGNARD** procède au vote.

Vote contre : 0 - Abstention : 0 - Vote pour : 100
Délibération n° CS02-21032024

1.3. Affectation des résultats

Olivier ROGNARD propose de reporter, les deux sections étant positives, en recettes de fonctionnement 88 442,98 euros et en recette d'investissement 232 281,91 euros.

Après avoir invité les délégués à formuler des questions ou des remarques, **Thibaut GUIGUE** procède au vote.

Vote contre : 0 - Abstention : 0 - Vote pour : 100
Délibération n° CS03-21032024

1.4. Participations financières 2024

Olivier ROGNARD rappelle l'évolution sur plusieurs aspects :

- **Une différence sur la part fixe**, fixée désormais à 2,08 euros par habitant, et en prenant en compte la population DGF et non plus la participation INSEE ce qui amène à une cotisation de 564 476,64 euros.
- **La nouveauté de 2024 d'une part variable** pour venir contrebalancer les dotations aux amortissements qui sont lourdes. Cette part variable s'élève à 21 948 euros.

Olivier ROGNARD met en avant une subtilité liée à la M57, les amortissements ne sont plus pris en compte en année N+1 liés aux dépenses d'investissement de l'année N mais au prorata temporis de l'année N.

Il est proposé que la part variable de 21 948 euros soit appelée en deux temps sur une part fixe qui est liée à la dotation aux amortissements à savoir une partie ferme de 12 687 euros et une part estimée à ce jour, et qui sera actualisée en fin d'année qui serait de 9 261 euros. La mise en œuvre de ce dispositif permettant de s'inscrire dans une prospective pluriannuelle et pérenne pour Métropole Savoie.

Thibaut GUIGUE rappelle que cette décision est le résultat d'un processus démarré il y a un an avec le PPF et le PPI actant la progression de la participation des EPCI. Il met en avant que même si Métropole Savoie n'a pas de problème de trésorerie, le syndicat a du mal à équilibrer son budget en fonctionnement. L'enjeu des nouvelles participations est d'arriver à poser des bases d'une situation saine pour les successeurs.

Isabelle DUNOD s'interroge sur la différence entre les chiffres cités et les chiffres affichés, notamment sur les parts respectives des EPCI. Elle demande également un éclaircissement sur l'élévation des cotisations des EPCI, car il s'agira d'argent qui ne sera pas dépensé.

Thibaut GUIGUE répond qu'un graphique a été présenté en conférence des présidents qui montrait l'évolution des dotations et l'évolution de la population en prenant en compte l'inflation. Il ressortait de cette analyse que le syndicat avait vocation à se paupériser, car la base de calcul (la population) progresse peu. Ce pas de rattrapage doit être acté à chaque fois. L'autre solution est de se rapprocher de la DGFIP et de la fédération nationale des SCoT pour commencer un éventuel travail parlementaire.

Olivier ROGNARD revient sur le montant des participations des EPCI énoncés précédemment qui s'élèvent à 564 476,64 euros réparties de la façon suivante :

- 31,19 % pour Grand Lac
- 54,15 % pour Grand Chambéry
- 14,66 % pour Cœur de Savoie

Il confirme qu'il n'y a pas de différence entre les chiffres affichés et ceux énoncés.

Thibaut GUIGUE procède au vote.

Vote contre : 0 - Abstention : 0 - Vote pour : 100

Délibération n° CS04-21032024

1.5. Vote du budget primitif 2024

Olivier ROGNARD propose de recalculer le PPI 2024 et de le réactualiser en tenant compte des réalisations 2023 et de recalculer les exercices de 2024-2025-2026, ce qui amène (après avoir présenté le détail des investissements) à 323 080 euros pour 2024.

En matière de fonctionnement, les dépenses en matière d'études pour 2024 sont de 40 000 euros.

Olivier ROGNARD procède à la présentation du budget primitif 2024 en s'appuyant sur les données suivantes :

Code	Libellés	CA 2023	BP 2023 avec DM 1	BP 2024
011	Charges à caractère général	184 755,61 €	408 456,21 €	164 000,00 €
012	Charges de personnel	316 313,72 €	376 900,00 €	395 120,00 €
65	Autres charges de gestion courante	19 309,54 €	21 560,00 €	21 855,00 €
67	Charges Exceptionnelles	- €	- €	- €
68	Dotations aux provisions			
	Total dépenses réelles de fonctionnement	520 378,87 €	806 916,21 €	580 975,00 €
023	Virement à la section d'investissement	- €	- €	40 770,98 €
042	Opérations d'ordres entre section	108 152,36 €	108 200,00 €	121 000,00 €
	Total opérations d'ordres	108 152,36 €	108 200,00 €	161 770,98 €
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	628 531,23 €	915 116,21 €	742 745,98 €
013	Atténuation de charges	7 953,54 €	8 000,00 €	- €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	- €	- €	- €
74	Dotations, subventions, participations	516 905,46 €	728 723,00 €	607 603,00 €
75	Autres produits de gestion courante	120,57 €		- €
77	Produits exceptionnels	20 245,43 €	- €	- €
	Total Recettes de fonctionnement réelles	545 225,00 €	736 723,00 €	607 603,00 €
042	Opérations d'ordres entre section	39 160,51 €	15 504,51 €	46 700,00 €
002	Excédents antérieurs reportés	132 588,70 €	132 588,70 €	88 442,98 €
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	716 974,21 €	884 816,21 €	742 745,98 €

Codes	Libellés	CA 2023	BP 2023 avec DM 1	BP 2024
20	Immobilisations incorporelles	79 754,21 €	296 500,00 €	409 201,49 €
21	Immobilisations corporelles	3 284,86 €	10 486,86 €	4 000,00 €
	Dépenses imprévues	- €	- €	- €
45	Opération compte de tiers -ZFE	28 048,60 €	60 000,00 €	300 000,00 €
	Total dépenses réelles d'investissement	111 087,67 €	366 986,86 €	713 201,49 €
13	Reprise sur subvention équipement			
001	Déficit investissement reporté	- €	- €	- €
40	Opérations d'ordre entre sections	39 160,51 €	74 536,51 €	46 700,00 €
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	150 248,18 €	441 523,37 €	759 901,49 €
10	FCTVA + excédent fonctionnement capitalisé	1 886,36 €	1 800,00 €	7 500,00 €
13	Subventions d'investissement	- €	- €	- €
16	Emprunts et dettes	- €	- €	- €
45	Comptabilité distincte rattachée (Op. ZFEm)	- €	59 032,00 €	358 348,60 €
	Total recettes réelles d'investissement	1 886,36 €	60 832,00 €	365 848,60 €
21	Virement de la section Fonctionnement	- €	- €	40 770,98 €
40	Opérations d'ordre entre sections	108 152,36 €	108 200,00 €	121 000,00 €
001	Solde d'investissement reporté	272 491,37 €	272 491,37 €	232 281,91 €
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	382 530,09 €	441 523,37 €	759 901,49 €

François MAUDUIT ne comprend pas pourquoi le budget est construit en mettant de côté la ZFE.

Olivier ROGNARD explique que la présentation du budget ZFE a été mise en bas de tableau pour faciliter l'identification de l'opération compte de tiers de la ZFE. Il montre que ladite opération est inscrite au chapitre 45.

Thibaut GUIGUE précise qu'il ressort de la conférence des présidents de tenir les délais de la ZFE (mise en place au 1^{er} janvier 2025) et qu'il y a à minima une obligation légale d'interdire les véhicules non classés. La demande des trois présidents est de respecter la loi. Pour signer les arrêtés, la loi oblige des éléments factuels à l'intérieur des arrêtés issus des études engagées. Thibaut GUIGUE poursuit en développant les enjeux existants sur la qualité de l'air et ses actualités réglementaires.

Après avoir invité les délégués à formuler des questions ou des remarques, **Thibaut GUIGUE** procède au vote.

Vote contre : 0 - Abstention : 0 - Vote pour : 100

Délibération n° CS05-21032024

1.6. Fongibilité des crédits pour le budget 2024

Olivier ROGNARD rappelle que la fongibilité des crédits correspond à une autorisation de mouvement de crédit entre chapitres, hors dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections. Cette possibilité permet d'éviter des délibérations de décisions modificatives.

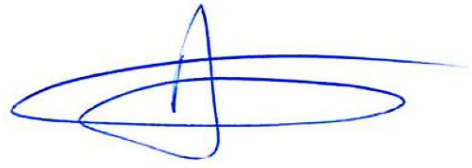
Après avoir invité les délégués à formuler des questions ou des remarques, **Thibaut GUIGUE** procède au vote.

Vote contre : 0 - Abstention : 0 - Vote pour : 100

Délibération n° CS06-21032024

Fait à Chambéry, le 07 juin 2024

André Gimenez

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'A' with a vertical stroke and a horizontal loop.

Secrétaire de séance